

Lexique, ou comment parler

Accompagnement / Accompagnateurs : L'accompagnateur laïc en ACO n'est pas celui qui 'fait à la place de', mais plutôt celui qui 'chemine avec'. L'accompagnement en ACO concerne les équipes ESAT, les équipes dites 'précaires', les équipes nouvelles ou jeunes, les équipes en cheminement.

ACE : Action catholique des enfants.

ACS : Mouvements d'action catholique spécialisée : Action catholique des enfants, Jeunesse ouvrière chrétienne, Jeunesse indépendante chrétienne, Jeunesse indépendante chrétienne féminine, Mouvement rural de jeunesse chrétienne, Action catholique des milieux indépendants, Chrétiens en monde rural, Action catholique ouvrière.

BN : Bureau national. Il réunit 3 fois par an 6 à 8 élus du CN + le SN + l'aumônier général.

CCFD Terre-solidaire : Comité catholique contre la faim et pour le développement Terre-solidaire.

CD : Comité diocésain ou départemental.

Chantiers du CN : Temps de travail en CN, sur un point précis de la vie du mouvement (responsabilisation, rôle de la région, communication, accompagnement laïc...) en vue de réaliser un outil concret.

Charte des fondements : Texte de référence de l'ACO, dans lequel sont affirmés ses principes fondateurs, elle vise à permettre au mouvement de déterminer à tous les niveaux ses priorités, ses objectifs de conduite et les moyens pour les

atteindre. Les **statuts** de l'ACO déclinent l'organisation du mouvement.

CN : Conseil national. Il réunit 3 fois par an les élus des 19 régions, le secrétariat national (SN) et les aumôniers associés. C'est le CN qui décide de la conduite du mouvement entre deux Rencontres nationales.

Concile de Vatican II : Assemblée mondiale des évêques qui s'est déroulée de 1962 à 1965 à Rome et qui a marqué une ouverture de l'Église sur le monde.

CR : Comité régional. Environ 3 rencontres par an qui réunissent le responsable et l'aumônier régional, l'élu au CN, les responsables des différents CD de la région.

CS : Comité de secteur.

Démarche éducative de l'ACO : Fruit d'une recherche du CN (voir 'Recherches'), la démarche éducative de l'ACO s'inscrit dans le courant de 'l'éducation populaire' et se base sur une attitude d'écoute et de réciprocité (nous apprenons l'un de l'autre).

Diaconia - Servons la fraternité : Démarche proposée par le Conseil de la solidarité de l'Église de France, elle implique les paroisses, les services et les mouvements pour s'ouvrir au service des plus fragiles. Cette démarche continue au-delà du rassemblement de Lourdes 2013.

Double fidélité : Principe fondateur de l'ACO qui rappelle le lien essentiel entre nos solidarités ouvrières et l'attachement à Jésus-Christ et à sa Parole.

ESAT : Établissements et services d'aide par le travail.

JAR : Journée annuelle des prêtres de région.

JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne.

Kit-développement : Outil remis lors des Assemblées régionales de 2012 à toutes les équipes : il comprend un DVD 'Invite-toi à l'ACO', deux affiches et un tract présentant l'ACO.

Ministres ordonnés : prêtres, diacres et évêques.

Mission ouvrière : Service d'Église pour l'évangélisation du monde ouvrier, elle regroupe l'ACE, la JOC, l'ACO, les prêtres ouvriers, les religieuses et les diacres en monde ouvrier, le GREPO (Groupe de recherche et d'étude en pastorale ouvrière).

MMTC : Mouvement mondial des travailleurs chrétiens.

MTCE : Mouvement des travailleurs chrétiens d'Europe (coordination européenne du MMTC).

Nouvelle évangélisation : Annonce de l'Évangile dans un contexte nouveau, où la majorité des personnes n'ont plus de références religieuses.

Opération vérité : Moment où l'on réfléchit en équipe sur les engagements financiers que l'on prend pour soutenir le mouvement. En fonction de ses possibilités financières, chacun détermine 'en vérité' le montant de la cotisation qu'il va verser

